**Hypothèses GE / secrétariat Unadel**

Vous trouverez dans le mail ci-dessous des éléments financiers concernant un possible recrutement d'un(e) secrétaire à l'Unadel via le groupement d'employeurs "GEANS" (secteur ESS) et dans le cadre d'un emploi d'avenir.

Il ressort finalement que le GE GEANS n'a actuellement pas de piste d'autres employeurs potentiels avec lesquels partager ce poster. La proposition qui est faite correspond donc à une mise à disposition à l'Unadel d'un plein temps.

Pour mémoire, les fonctions identifiées sont  : saisie comptable (en lien avec notre comptable), élaboration et suivi des facturations envoyées, suivi des factures reçues, gestion des adhésions et des inscriptions aux formations et autres événements, classement du courrier et des documents administratifs, renouvellement des fournitures et éventuellement  : appui logistique lors de l'organisation d'événements et formations.

Si nous sommes intéressés, il y aura alors  2 possibilités : soit un CDD, soit un CDI. Dans le premier cas (CDD), et si cette personne est rémunérée sur la base du smic (hypothèse sur laquelle part GEANS), le coût pour l'Unadel serait de 9064 euros sur 1 an. Dans le second cas (CDI), le coût annuel serait de 5489 euros. La différence provient du fait que l'aide de l'Etat reçu par GEANS est de 16 000euros par an pour un CDI et de 12 000 euros pour un CDD d'1 an.

Si nous donnons notre accord à GEANS, quelle est la procédure ?

1) Adhérer pour 75 euros / an, et prendre un RDV our bien caler entre eux et nous le profil recherché.
2) GEANS diffuse l'annonce aux missions locales de Paris.
3) GEANS assure un premier tri et le communique à l'Unadel
4) L'Unadel et GEANS procèdent aux entretiens.
5) Recrutement par GEANS

Concernant les tickets resto : Il ne semble pas obligatoire d'en faire bénéficier aussi le ou la secrétaire employé(e) par GEANS, mais cela semble fortement recommandé.

**2)  GE parisien "Unis Verts"**

<http://www.lesunisverts.fr/>
Tel  : 01 40 36 30 77
unisverts@gmail.com

J'ai pu discuter longuement avec le directeur. Ce GE est axé plutôt sur le secteur associatif éco-responsable. Le profil que nous recherchons lui apparait assez courant et il est en mesure de créer un poste de secrétariat avant la fin novembre. Il a déja une autre association à Paris qui a le même besoin, de sorte que si nous confirmons, il créé rapidement le poste. L'adhésion au GE pour des associations employant moins de 6 salariés est de 50 euros par an.

Il ne s'agirait pas d'un emploi d'avenir mais d'une personne déja expérimentée, cad opérationnelle. Si l'on part sur un coût horaire de 11,5 euros TTC et pour un **1 journée par semaine** (4 jours par mois), avce un coef du GE de 1,8, le coût mensuel pour l'Unadel serait d'environ **580 euros** (le GE ne nous facturant pas la TVA puisque nous n'y sommes pas assujettis). Il faudrait donc compter le double si la personne travaille à l'Unadel 2 jours par semaine (soit 1160 EUR/mois).

Nous pouvons augmenter ou diminuer le temps de travail au bout de quelques mois, mais il faut prévenir le GE 3 mois à l'avance (pour qu'ils trouvent une autre structure compensant le temps de travail perdu pour le salarié).

Si nous donnons notre accord, nous recevrons une convention de mise à disposition à signer et une fiche de poste à , puis un avis de mise à disposition (avec le chiffrage précis), pendant ce temps là le GE repère plusieurs candidats possibles, puis nous envoie une sélection, nous participons ensuite dans nos locaux avec le GE aux entretiens et choix final.

**3) Le GE "gemploi**" : dans le 10 ème arrondissement de Paris

[www.gemploi.fr](http://jemploi.fr)
Tel : 07 78 84 71 81

GE dans le secteur de l'ESS.

Globalement pareil que Unis verts : délais de recrutement très rapides aussi (dans une semaine nous recevons plusieurs profils potentiels).

Différences :

Adhésion : 30 EUR HT / mois

Coût horaire proposé pour le profil recherché : 13 EUR brut
Coef du GE : 1, 85

Cela reviendrait pour une journée par semaine à environ 700 euros TTC.

Ce GE est donc plus cher que le premier, mais peut être aussi pour le bénéfice de leurs salariés...

Dans les deux cas les tickets resto ne sont pas obligatoires mais fortement recommandés